



Comment s'inscrire au Hockey Club Cauchois Yvetot ?



Afin que le HCC valide la licence auprès de la F.F.H, son dossier doit être remis dès que possible au bureau du HCC et doit comporter les éléments suivants :

1. Le bulletin d'adhésion ci-joint, imprimé, rempli et signé (signature du représentant légal pour les mineurs).
2. Pour toute inscription : Vous devez attester sur le bulletin d'inscription avoir répondu au formulaire « **Cerfa_15699*01QuestionnaireSante** » joint au dossier d'inscription (document confidentiel **que vous conserverez**).
 - Vous devez attester que chacune des rubriques de ce formulaire a donné lieu à une réponse négative :
 - Si c'est le cas vous n'aurez aucun certificat à fournir cette année.
 - Si ce n'est pas le cas, vous devez fournir au club un nouveau certificat médical.
 - En cas de sur classement dans la catégorie d'âge supérieur, **le certificat médical est obligatoire** (avec la mention sur classement simple accordée)
 - Pour les jeunes en catégorie U18, 2009, 2010, 2011 être muni d'un surclassement simple afin de jouer en sénior.

Pour les garçons 2012 dès 15 ans révolus, un sur classement supérieur est nécessaire pour jouer en Sénior.

Pour les Filles 2012 2013 dès 14 ans révolus, un surclassement supérieur est nécessaire pour jouer en Sénior.

Merci de nous contacter pour avoir les documents nécessaires.

3. 1 photo d'identité (format portrait, type Passeport/CI), récente sur laquelle vous indiquerez au dos le nom et le prénom de votre enfant.

4. 1 chèque à l'ordre du HCC du montant de votre cotisation (cf tableau), possibilité de paiement fractionné

ou paiement via le lien helloasso (avec possibilité de paiement en 3 fois sans frais) :

<https://www.helloasso.com/associations/hockey-club-cauchois/boutiques/adhesion-2026-2027>

Les manifestations :

Indépendamment des entraînements, des rassemblements et des matchs du samedi des championnats régionaux, Seine-Maritime, Normandie, nous participons à diverses manifestations :

- ☐ Le tournoi de Wattignies à La Pentecôte, sur 3 jours, (à vos tentes !), pour les U10 jusqu'au U16
- ☐ Les sélections régionales pour disputer les championnats de France inter-régionaux,
- ☐ Les stages Atout Sport organisés pendant les petites vacances scolaires avec la mairie d'Yvetot,
- ☐ Les stages Perfectionnement pendant les petites vacances scolaire (sauf Noël)
- ☐ Les camps d'été Hockey + Multi-activités, en juillet d'une semaine à Yvetot
- ☐ et bien d'autres encore ...

Secrétariat du HCC – Tél : 06 70 84 47 81 – E-Mail : arthur_claeyssens@hotmail.fr

Plaine des sports : terrain synthétique Adrien Leclerc – Gymnase Profit – Rue Rétimare – Yvetot.

Permanence « inscription » tous les mercredis du mois de septembre de 10h à 11h30 et de 13h30 à 19h30



HOCKEY CLUB CAUCHOIS



TARIF 2026 2027		
CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	COTISATION
U7	2020 à 2022	100€
U9	2019 et 2018	120€
U11	2017 et 2016	160€
U13	2015 et 2014	190€
U15	2013 et 2012	200€
U17	2011, 2010 et 2009	200€
Adultes	2008 et avant	210€
Sénior Loisir*		90 €

Réduction :

- De 20€ sur l'adhésion du 2ème joueur d'une même famille, 25€ sur l'adhésion du 3ème et suivants.* Les réductions familles ne s'applique pas pour le groupe Sénior Loisir
- Vous pouvez retrouver les différentes aides dont vous pouvez prétendre à bénéficier sur le site de la ville d'Yvetot.
- Coupons sport, Subvention d'organismes extérieurs -CE, ...)
- Différentes aides du Département, Région et de l'État pour la pratique du sport



HOCKEY CLUB CAUCHOIS



+ 35 ans	Joueuses et joueurs nés en 1990 et avant Certificat médical tous les 3 ans - QS SPORT en année 2 et 3
+ 18 ans Sénior	Joueuses et joueurs nés de 1991 à 2008 Pas d'obligation de certificat médical à partir de 18 ans (2008) Formulaire santé n°4 à compléter pour attester du suivi des recommandations
	Joueurs nés de 2009, 2010 et 2011 (dès 15 ans révolus) autorisés munis d'un surclassement simple
	Joueuses nées de 2009, 2010 et 2011 autorisées munies d'un surclassement simple
	Garçons : 2012 (dès 15 ans révolus) munis d'un surclassement supérieur
	Filles : 2012 et 2013 (dès 14 ans révolus) munis d'un surclassement supérieur
- 18 ans	Joueuses et joueurs nés de 2009 à 2010 et 2011
	2012 et 2013 autorisés munis d'un surclassement simple
- 15 ans	Joueuses et joueurs nés en 2012 et 2013
	2014 et 2015 autorisés munis d'un surclassement simple
- 13 ans	Joueuses et joueurs nés en 2014 et 2015
	2016 et 2017 autorisés munis d'un surclassement simple
- 11 ans	Joueuses et joueurs nés en 2016 et 2017
	2018 et 2019 autorisés munis d'un surclassement simple
- 9 ans	Joueuses et joueurs nés en 2018 et 2019
	2020 et 2021 autorisés munis d'un surclassement simple
- 7 ans	Joueuses et joueurs nés en 2020 et après



HOCKEY CLUB CAUCHOIS

HORAIRES des ENTRAÎNEMENTS

École de Hockey Saison 2026-2027

CATÉGORIE	ENTRAÎNEMENT	MATCH
Baby hockey	Mercredi et / ou Samedi de 10h à 11h Terrain synthétique ou Gymnase Profit	
U7	Mercredi et / ou Samedi de 10h à 11h Terrain synthétique ou Gymnase Profit	Rassemblement (Sur Convocation) Samedi Après-Midi <i>(une à deux fois/mois)</i>
U9	Mercredi 10h-11h00 Et / Ou Samedi de 10h00 à 11h30 Terrain synthétique ou Gymnase Profit	Débutants Samedi matin Expérimentés Samedi Après-Midi
U11	Mercredi de 11h00 à 12h30 Terrain synthétique Vendredi 17h30 à 19h00 Terrain synthétique / Gymnase Profit	Match Samedi après-midi
U13	Mercredi de 13h30 à 15h Terrain synthétique Mardi 17h30 à 19h00 Terrain synthétique / Gymnase Profit	Match Samedi après-midi
U15	Mercredi de 15h à 16h30 Terrain synthétique Jeudi 17h30 à 19h00 Terrain synthétique / Gymnase Profit	Match Samedi après-midi
U18	Mercredi de 16h30 à 18h Vendredi 19h à 21h Terrain synthétique / Gymnase Profit	Match Samedi après-midi
Sénior Équipe 1	Mardi 19h à 21h Terrain synthétique / Gymnase Profit Vendredi 19h à 21h Terrain synthétique / Gymnase Profit	Match Dimanche
Sénior Loisir	Jeudi 19h à 20h30 Terrain synthétique / Gymnase Profit	

Une présence assidue et régulière aux entraînements est recommandée pour le plaisir de votre enfant et la progression de l'équipe. ***en rouge les horaire et lieu lors de la période hivernale.** Merci de faire votre maximum pour que les séances commencent à l'heure prévu

En fonction du profil de votre enfants nous pourrons vous proposer un créneau d'entraînement différents à sa catégorie d'âge afin d'assurer une meilleure progression



HOCKEY CLUB CAUCHOIS



Bulletin d'adhésion 2025-2026

Nom : Prénom : Sexe :

Nationalité : Date de naissance :

Adresse complète :
.....

Adresse e-mail (joueur) :@.....

Adresse e-mail (parents) :@.....

Tél. Joueur : Tél Mère : Tél. Père :

Profession Mère : Profession Père :

École : Classe : De M. Mme :

A commencé le hockey en :

Comment avez-vous connu le hockey ?.....

CONTROLE MEDICAL

Le soussigné ou son représentant légal atteste avoir produit un certificat médical conforme aux dispositions de l'article 3.2.8.1.1 du règlement intérieur de la F.F.H. Dans le cas de renouvellement de licence, lors des saisons postérieures à la date de délivrance du certificat médical mentionnée ci-dessus (N+1 et N+2) et sauf indication contraire portées sur le dit certificat, le soussigné ou son représentant légal :

☐ Atteste avoir répondu au Questionnaire de Santé Cerfa_15699*01 (document confidentiel qui doit être conservé par l'adhérent).

☐ Atteste que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative. A défaut, il s'engage à produire un nouveau certificat médical.

Rayer la mention inutile

ASSURANCE

Toutes les informations en matière d'assurance sont disponibles et consultables sur le site Internet de la FFH : www.ffhockey.org, rubrique « Jouer au hockey », « Assurances ».

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Date et signature du joueur

Date et signature du représentant légal (pour les mineurs)



HOCKEY CLUB CAUCHOIS



Présences Matches

Afin d'assurer que nos équipes engagées en championnats ne se retrouvent pas en manque d'effectifs sur un week-end nous vous demandons à vous et votre enfant de vous engager ou non à être présent pour les rassemblements le week-end (sauf cas exceptionnel bien entendus).

Nous nous efforcerons de vous communiquer au plus tôt les plannings prévisionnels afin de vous faciliter votre organisation.

Les responsables des équipes vous contacteront à chaque début de semaine (avant le mardi soir au plus tard) pour planifier le rassemblement (horaire de départ et de retour, aide nécessaire au niveau du transport et autres...) et nous vous demandons de nous répondre avant le jeudi soir de la présence ou non de votre enfant.

J'ai pris connaissance du document et :

- ☐ Nous nous engageons à être présent lors des rassemblements le week-end
- ☐ Nous ne souhaitons pas participer au rassemblement le week-end
- ☐ Nous souhaitons participer de manière ponctuelle aux rassemblements le week-end
- ☐ Nous autorisons notre enfant à jouer dans la catégorie supérieure si les responsables d'équipes trouvent cela justifié. Certificat médical obligatoire (Dans le cas des U17 cela signifie jouer avec les adultes*)

*Nécessite un sur classement supérieur pour jouer en championnat National

Signature du Responsable

Signature du joueur



HOCKEY CLUB CAUCHOIS



Pack Joueur et Pack Compétition

Afin d'assurer une harmonisation dans l'équipement de nos équipes, nous proposons d'acheter dès le début de saison vos maillots / short / chaussettes du club.

Pour plus d'information et d'article : <https://www.hockeyclubcauchois.com/boutique>





HOCKEY CLUB CAUCHOIS

Partenariat et Sponsoring HCC

Madame, Monsieur,

Le Hockey club cauchois a besoin de vous afin de développer ses projets ambitieux pour la saison à venir. Une aide financière sous forme de partenariat ou de sponsoring permettra d'aider le club à monter de nouveaux projets et à développer les projets déjà mis en place.

Le HCC cherche à se développer sous 3 grands axes :

- Développement du hockey éducatif (faire découvrir le hockey dans les écoles et intervenir dans les collèges et lycées)
- Développement de l'école de hockey (développement du hockey féminin, augmentation du nombre de licencié, développer le hockey pour tous...)
- Développement du haut niveau (Projet équipe sénior, amélioration des équipements, hockey performance chez les équipes jeunes)

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Le formulaire Cerfa n°11580*03 concerne les dons consentis aux associations. Il peut être téléchargé et rempli en ligne.

Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter.